

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-SIXIÈME SESSION

Documents officiels

PREMIÈRE COMMISSION
2^e séance
tenue le
jeudi 10 octobre 1991
à 15 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 2^e SEANCE

Président : M. **MROZIEWICZ** (Pologne)

SOMMAIRE

DECLARATION DU PRESIDENT

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU RAPPORTEUR

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/46/PV.2
17 octobre 1991

FRANCAIS

91-61416 0274L (F)

FR

La séance est ouverte à 15 h 20.

DECLARATION DU PRESIDENT

Le **PRESIDENT (interprétation de l'anglais)** : Qu'il me soit permis tout d'abord de souhaiter chaleureusement et sincèrement la bienvenue à toutes les délégations à la Première Commission de **l'Assemblée** générale. Je ne doute pas que nous travaillerons dans un esprit de coopération amicale et productive au cours de la présente session.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, au nom des membres de la Première Commission et en mon nom propre, nos plus sincères félicitations aux Gouvernements et aux peuples de la **République** populaire démocratique de Corée, de la République de Corée, des Etats **fédérés** de Micronésie, de la République des Iles Marshall, de la République d'Estonie, de la République de Lettonie et de la République de Lituanie à l'occasion de leur admission à l'Organisation des Nations Unies. Les membres de la Commission souhaitent chaleureusement la bienvenue aux **représentants** de ces nouveaux Membres de notre organisation, qui viennent **élargir** et renforcer son caractère universel, et espèrent travailler avec eux pour promouvoir les nobles objectifs et idéaux consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Mon élection en tant que président de cette commission est un grand hommage rendu à mon pays et à moi-même. Je remercie également toutes les délégations pour la confiance qu'elles m'ont témoignée. Je m'efforcerai d'accomplir les tâches qui nous attendent de **façon** à justifier la confiance que vous **m'avez** si généreusement accordée.

Permettes-moi tout d'abord de dire combien j'apprécie le geste très aimable qu'a eu à mon égard M. Mohan Bahadur Pandoy, Représentant permanent adjoint du Népal auprès de l'Organisation des **Nations** Unies, lorsqu'il a présenté **ma** candidature à la **1re** séance de la Commission. Je **voudrais** le prier, au nom de la Commission et en mon nom propre, de faire part de nos félicitations et de notre gratitude à **l'Ambassadeur** Jai Pratap **Rana**, pour la façon exemplaire dont il a présidé nos délibérations lors de la quarante-cinquième session.

Depuis la quarante-cinquième **session**, la communauté internationale a été le témoin d'un nombre sans précédent d'initiatives relatives au désarmement et à la sécurité internationale. Ces développements, qui dans une large mesure

Le Président

reflètent certains des événements très importants qui ont lieu dans le climat politique international en constante amélioration, donneront probablement le ton des débats et des travaux de cette commission. J'espère que les **mouvements** positifs survenus dans le domaine du désarmement depuis la quarante-cinquième session serviront de catalyseur **aux efforts** que nous entreprendrons **à** l'avenir pour trouver des domaines d'entente commune, pour arriver au consensus dans la rédaction de résolutions et **pour** rationaliser **les travaux** de la Commission.

Dans l'entreprise de **ma** tâche, j'aurai grand besoin de la coopération et de l'assistance de tous les **membres** de la Commission, ainsi que de l'expérience, des connaissances et de la compétence précieuses du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de **sécurité**, M. Uasiliy Safronchuk, du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, M. Yasushi Akashi, et bien entendu du Secrétaire de la Première Commission, M. Sohrab **Kheradi**, et de ses collègues du **secrétariat**, qui contribueront grandement **au** succès de nos travaux. Je suis persuadé que la Première Commission bénéficiera de **leur** expérience, et nous comptons sur leur appui dans l'examen des nombreuses questions importantes dont nous sommes saisis.

Je suis parfaitement conscient du fait que les tâches confiées **à** la Première Commission sont complexes et revêtent des aspects divers, **mais** avec votre aide, **vos** conseils et votre indulgence, j'ai l'intention de m'acquitter des lourdes **responsabilités** qui m'incombent avec détermination, dévouement et impartialité, afin de garantir que notre travail sera mené de façon ordonnée et **que nos** efforts seront couronnés de succès.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU RAPPORTEUR

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'aimerais attirer l'attention des membres de la Commission **sur** la décision que l'Assemblée générale a prise à sa 19358 séance, le 22 septembre 1971, concernant la procédure d'élection des **membres** des bureaux des grandes commissions. Selon les dispositions de cette décision, la présentation de chaque candidature donne lieu **à** l'intervention d'un seul orateur, après quoi la commission **procède** immédiatement à l'élection. C'est par conséquent la procédure que la Commission suivra aujourd'hui.

M. NEUHAUS (Australie) (interprétation de l'anglais) : Au nom de **l'Australie**, et en l'absence de M. Ronald Morris, **Vice-Président** l'an dernier, j'ai le privilège **de** présenter cette année la candidature du Représentant permanent des Philippines, M. Sedfrey **Ordonez**, à l'un **des** postes de vice-président de la Première Commission pour la quarante-sixième session de l'Assemblée **générale**. M. Ordonea est un juriste éminent et un excellent écrivain et il a été avocat général **et** Ministre de la justice avant d'être nommé ici aux Nations Unies.

M. Neuhaus (Australie)

Je recommande cette candidature à la Première Commission et je voudrais saisir cette occasion pour remercier **les membres** du bureau et du secrétariat de leur aide et les **assurer** de la pleine coopération de l'Australie aux travaux de la Première Commission cette année.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Australie d'avoir proposé la candidature de **l'Ambassadeur Sedfrey A. Ordonea**, des Philippines, au poste de vice-président. Je le remercie des aimables paroles qu'il m'a adressées. Je tiens à lui faire part, par l'intermédiaire de M. Ronald **S. Morris**, de la **reconnaissance** de la Commission pour sa contribution précieuse aux travaux de la Commission en sa capacité de vice-président pendant la **session** de l'année dernière.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, je considérerai que, conformément à l'article 103 du règlement intérieur et à la pratique établie, la Commission souhaite ne pas **procéder** au vote par bulletin secret et déclare M. Sedfrey A. Ordonea élu vice-président de la Première Commission par acclamation.

M. Sedfrey A. Ordonez (Philippines) est élu vice-président de la Première Commission par acclamation.

M. MARTYNOV (Biélorus) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, tout d'abord je voudrais vous féliciter **très** sincèrement de votre **élection** à ce poste important. Je suis certain que vous pourrez vous acquitter des tâches difficiles que nous vous avons confiées et que nous ne serons pas déçus. Je suis particulièrement heureux de pouvoir féliciter le représentant d'un pays voisin et ami avec lequel le **Biélorus** a entretenu des liens séculaires.

Aujourd'hui, c'est un honneur et un plaisir pour moi de **proposer** la candidature de M. **Ahmet Naaif Alpman** au poste de vice-président de la Première Commission. M. Alpman est Conseiller à la Mission permanente de la Turquie auprès des Nations Unies depuis le **1er** janvier 1986. Il a représenté la Turquie à la Première Commission depuis qu'il est arrivé à New York. Il s'est beaucoup occupé des questions de désarmement et de sécurité internationale. M. Alpman a terminé ses études en 1978 à l'**Université de Strasbourg, en France**, et a débuté sa carrière au Ministère des affaires étrangères de Turquie.

M. Martynov (Bélarus)

Jusqu'en 1971, il a occupé un certain nombre de **postes** au **Ministère** et également au consulat de Turquie à Los **Angeles** et au **consulat** de Turquie en Chine. En 1985, il a **été** Premier Secrétaire à la Division des questions politiques du Ministère des affaires étrangères de Turquie à Ankara. En 1986, il a été **nommé** chef de cabinet du Ministre des **affaires** étrangères dans cette capitale. C'est un poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination à New York.

Je suis convaincu qu'il s'acquittera des tâches qui lui seront confiées d'une manière excellente s'il est élu vice-président de la **Première** Commission.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du **Bélarus** d'avoir proposé la candidature de M. **Ahmet** Naaif Alpman de la Turquie au poste de vice-président. Je le remercie également des **paroles** aimables qu'il m'a adressées. Je pense que les liens séculaires entre la Pologne et le **Bélarus** qu'il a mentionnés, seront renforcés à l'avenir. Je voudrais lui **faire** part de la reconnaissance profonde de la Commission pour la distinction avec laquelle il a **assumé** son **mandat de vice-président** l'année **dernière** et pour la contribution inestimable qu'il a apportée aux travaux de la Commission pendant cette session.

Puisqu'il n'y a pas d'autre candidature, je **considérerai** que, conformément à l'article 103 du règlement intérieur et à la pratique établie, la Commission souhaite ne pas procéder au vote par bulletin secret et déclare M. **Ahmet Nazif** Alpman Vice-Président de la Première Commission par **acclamation**.

M. Ahmet Nazif Alpman (Turquie) est élu vice-président de la Première Commission par acclamation.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je voudrais exprimer aux deux vice-présidents mes félicitations les plus chaleureuses pour l'honneur qui vient de leur être fait et les assurer qu'ils peuvent compter sur ma collaboration constructive et harmonieuse dans l'exercice de nos responsabilités **communes**.

M. AFETA (Togo) : **Monsieur** le **Président**, permettez-moi de joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour vous présenter au nom de la délégation togolaise et au nom de M. Lawson-Betum, rapporteur sortant, nos vives et chaleureuses félicitations à l'occasion de votre brillante élection à

M. Afeta (Togo)

la présidence de notre **commission**. Ces **félicitations s'adressent** également aux deux vice-présidents que nous **venons** d'élire. **D'ores et déjà** nous vous assurons de notre entière disponibilité et vous promettons notre franche collaboration.

Monsieur le Président, dans quelques instants nous allons procéder à **l'élection** du rapporteur de la présente session. La délégation togolaise voudrait à cette vue rappeler à votre aimable attention, qu'eu égard à la taille et à la complexité de la tâche qui incombe à tout rapporteur, et **plus** particulièrement au rapporteur d'une si importante commission que la Première Commission, le candidat à ce poste devrait posséder un certain nombre d'atouts et d'aptitudes devant lui permettre de bien **assumer** ses fonctions. A cet égard, et en se fondant sur cette conception, la délégation togolaise voudrait proposer au poste de rapporteur de la Première Commission la candidature de M. Pablo **Emilio** Sader, **Ministre** conseiller, Représentant permanent adjoint de l'Uruguay **auprès** des **Nations Unies**. **Diplômé** en droit international et en relations internationales, diplomate de carrière, M. Sader, avant sa nomination à **son** poste actuel, a occupé successivement, entre **autres**, les fonctions de premier secrétaire à l'ambassade de l'Uruguay à Paris de 1981 à 1986, de directeur adjoint chargé de la **zone** de l'Amérique latine au Ministère uruguayen des affaires étrangères en 1988, et de chef de cabinet audit ministère entre 1988 et 1989,

Ainsi que vous le constatez, Monsieur le Président, M. Sader est un diplomate habile, talentueux, chevronné, et rompu à la tâche. Sa grande expérience, doublée d'une finesse fort appréciable, fera sans doute de lui un rapporteur digne de notre commission. La délégation togolaise vous saurait par conséquent gré de l'attention toute **particulière** que vous voudrez bien accorder à sa **proposition**.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Togo qui a proposé la candidature de M. Pablo **Emilio** Sader, de l'Uruguay, au poste de rapporteur de la Première Commission. Je voudrais le remercier des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je voudrais par son intermédiaire faire part à M. **Lawson-Batum** de la reconnaissance de la **Commission** pour la tâche qu'il a si bien accomplie en tant que Rapporteur de la Commission **pendant** la quarante-cinquième session.

Le Président;

Les membres de la Commission viennent juste d'entendre le représentant du Togo proposer la candidature de M. Sader au poste de rapporteur. Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature, je **considérerai** que, **conformément** à l'article 103 du **règlement** intérieur et **à** la pratique établie, la Commission souhaite ne pas procéder au vote par bulletin secret et déclare M. Sader élu rapporteur de la Première Commission par acclamation.

M. Pablo Emilio Sader (Uruguay) est élu rapporteur de la Première Commission par acclamation.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je tiens à exprimer mes très sincères félicitations au représentant de l'Uruguay qui vient d'être élu rapporteur de la Première Commission, et je l'invite à occuper la place qui lui est réservée à la tribune.

Je me **permets d'attirer** l'attention des **membres** de la Commission sur l'article 110 du règlement intérieur de **l'Assemblée générale**, qui se lit comme suit :

"**Les** félicitations adressées aux **membres** du bureau d'une grande commission ne sont présentées que par le Président de la session précédente - ou, en son absence, par un membre de sa **délégation** - après que tous les membres **du bureau** de ladite **commission** ont **été** élus."

M. ACHARYA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le **Président**, ce fut un honneur pour ma délégation de vous nommer président de la Première Commission à la quarante-sixième session de l'Assemblée **générale**. Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, au nom de ma délégation et en mon nom propre, ainsi qu'au nom de **l'Ambassadeur Rana**, de votre accession à ce poste important.

Comme ma délégation l'a souligné lors de la **1re** séance de la Commission, vous apportez à la Commission, Monsieur le Président, une combinaison unique d'érudition, d'expérience et de talent. Je tiens à vous rendre hommage pour votre riche passé d'expert en **matière** de diplomatie et de relations internationales. En tant que représentant d'un pays qui vient de recouvrer son identité de société démocratique parlementaire, indéfectiblement attachée à la défense et à la promotion des droits de l'homme, j'ai été très impressionné par le combat que vous **n'avez cessé** de mener en faveur de la démocratie et des droits de l'homme en Pologne. Votre combat pour la liberté d'expression dans votre pays est une **source** d'inspiration pour nous tous. Nous **sommes** convaincus qu'en étant **présidée** par un homme de culture, un académicien, un politicien et un diplomate de votre qualité, la Première Commission est assurée d'être **parfaitement** dirigée. La délégation du Népal souhaite vous apporter tout son concours et son aide dans l'accomplissement de votre tâche.

Je saisis cette occasion pour féliciter **l'Ambassadeur** Sedfrey Ordonea, des Philippines, et M. **Ahmet Nazif** Alpman de leur élection aux postes de

M. Acharva (Népal)

vice-présidents de la Commission. Je tiens également à féliciter M. Pablo **Emilio Sader**, de l'Uruguay, qui occupera la fonction de **rapporteur**. Avec des **membres** du bureau aussi **compétents**, ma délégation est certaine que les travaux de la Première Commission à la **présente** session de **l'Assemblée générale** seront couronnés de succès.

J'ai le plaisir de **transmettre** aux **membres** de la Commission, au Secrétaire de la Commission, M. Sohrab Meradi, et aux fonctionnaires du secrétariat, la profonde reconnaissance de **l'Ambassadeur** Jai Pratap **iana** pour la **coopération** et la soutien sans faille dont il a bénéficié **pendant** son mandat de président l'année dernière. A cette séance de la Première Commission, **mon** intention n'eut **pas** de faire une évaluation des travaux de la Première Commission à sa quarante-cinquième session. Je **tiens** cependant à exprimer l'espoir que la Commission sera en mesure de faire face avec efficacité aux événements importants qui se sont déroulés depuis le **mois** de novembre de l'année dernière. Les **changements** de grande portée **qui** continuent de se produire sur la scène internationale ont non seulement dépassé le concept traditionnel d'équilibre de la force, **mais ils** ont **aussi** modifié le concept de sécurité sur lequel il reposait. La **fin** de la guerre **froide**, la consolidation de l'autorité du Conseil de sécurité pour ce qui est du maintien de la paix et la **sécurité** internationales, et la conviction grandissante que les **différends** peuvent être **réglés** par des voies pacifiques offrent de nouvelles possibilités en matière de limitation des **armements et de** désarmement. Les initiatives importantes du Président Bush tendant à de nouvelles réductions des armes nucléaires et à un relâchement des tensions ont reçu un écho favorable de la part du Président Gorbatchev. Nous nous félicitons que **ces** initiatives aient suivi de près la signature du Traité sur la réduction des **armes** stratégiques (START). Nous considérons que l'annonce par la Chine et la **France** de leur adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est un événement très important.

Il en va de **même** de la signature de l'Accord sur les **forces** classiques en Europe. **En** revanche, les progrès dans les négociations qui ont lieu dans le cadre de la Conférence du désarmement sur une convention **relative** aux armes chimiques font douter de la possibilité de parvenir à la **conclusion** de cette

M. Acharya (Népal)

convention tant attendue en 1992. Ainsi, bien que des progrès aient été réalisés en matière de limitation des armement8 et de désarmement, de nombreux obstacles demeurent.

Pendant la présente session de l'Assemblée générale, la Commission va une nouvelle fois aborder les délicates questions du désarmement et de la sécurité internationale. Nous devons faire tout notre possible, de façon cohérente, pour travailler davantage de manière à nous rapprocher de l'objectif tant recherché d'un désarmement général et complet sous contrôle international efficace.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom du bureau de la Commission, et en mon nom propre, je remercie le représentant du Népal de8 parole8 aimables qu'il m'a adressées ainsi qu'aux autres fonctionnaire8 de la Commission. Je suis très heureux qu'il ait offert son concours et son aide aux fonctionnaire8 de la Commission dans l'accomplissement de leur tâche.

M. ORDONEZ (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est un grand privilège et un honneur pour moi d'avoir été élu au poste de vice-président de la Première Commission. Aussi, je tien8 à exprimer ma profonde reconnaissance et celle de mon pays, les Philippines, aux membre8 de la Première Commission, et plu8 particulièrement au représentant de l'Australie qui a aimablement soutenu ma candidature. Je suis maintenant plu8 que jamais déterminé à oeuvrer avec une vigueur et un dévouement renouvelé8 pour réaffirmer la confiance que la Commission a placée en moi, et en mon pays, qui est depuis si longtemps attaché à l'objectif d'un désarmement général et complet.

C'est pourquoi je tien8 à me faire l'écho du message d'optimisme adressé cet après-midi par l'Ambassadeur Robert Mroziewicz, de la délégation polonaise. Sa nomination à ce poste est conforme aux noble8 tradition8 épousées avec tant d'habileté par notre ancien président, l'Ambassadeur Pratap Rana, du Népal.

La Première Commission se réunit en une période où le rythme effréné de8 événements politiques et technologiques dan8 le monde continue de l'emporter sur la prudence de8 réaction8 politiques de8 gouvernements à ce8 événements. En même temps, la communauté internationale est en train de sérieusement et inéluctablement remplacer sa rhétorique sur la paix, la sécurité, l'égalité et

M. Ordonez (Philippines)

la prospérité par une **coopération** tangible et **positive**. La réaction de la Première **Commission** aux circonstances jouera indubitablement un rôle très important et significatif **dans** la recherche par **l'humanité** d'une **sécurité** collective dans le cadre d'un nouvel ordre **reposant sur** la primauté du droit international.

M. Ordonez (Philippines)

Monsieur le **Président**, je suis donc très heureux de vous **voir** diriger les délibérations de notre **commission** à ce stade critique de l'histoire. En tant que diplomate éminent et **spécialiste** réputé de l'histoire de la diplomatie et des relations internationales, vous **possédez** les **caractéristiques** et les qualités nécessaires à la direction de nos travaux **complexes**.

Je voudrais également féliciter M. **Ahmet Nazif** Alpman, de la Turquie, de son élection à la vice-présidence, ainsi que M. Pablo Emilio Sader, de l'Uruguay, de son élection au poste de **rapporteur**.

Je travaillerai très **étroitement** avec vous, Monsieur le Président, ainsi qu'avec les autres membres du bureau - bien sûr, **en** suivant les conseils judicieux des Secrétaires généraux adjoints, M. Uasilij S. Safronchuk et M. Yasushi Akashi, et en tirant avantage de l'aide de M. Sohrab Kheradi, Secrétaire de la Commission.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant des Philippines, M. Sedrey Ordonez, Vice-Président de la Commission, des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je **me** fais l'écho des sentiments qu'il a exprimés. Je suis sûr de pouvoir compter sur son assistance et **sa** coopération très actives.

M. ALPMAN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous **féliciter** très chaleureusement de votre élection à la présidence de la Première **Commission**. Nous sommes tout particulièrement heureux que ce soit vous, éminent représentant de votre pays, la Pologne, avec lequel la Turquie a toujours entretenu de bonnes relations, qui présideres les délibérations de cette importante **commission**. Je tiens à vous assurer du plein appui de **ma** délégation dans **l'exercice** de vos fonctions dans les semaines à venir.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter M. Sedrey **Ordonez**, Ambassadeur des Philippines, de son élection au poste de **vice-président** de la Commission, et M. Pablo Emilio Sader, de l'Uruguay, de son élection au poste de rapporteur.

En ce qui concerne mon élection à **l'un** des deux postes de **vice-président**, je voudrais remercier toutes les délégations de leur confiance et de l'honneur qu'elles **me** font. C'est **là** un hommage rendu à l'attachement de mon pays aux principes des Nations Unies.

M. Alpman (Turquie)

Ce fut également un grand plaisir pour moi que d'être nommé par M. Sergei Nikolaïevich Martynov, du Bélarus, collègue éminent dont la contribution aux travaux de la Première Commission en tant que président l'année dernière est bien connue de toutes les délégations. Je le remercie de ses paroles aimables. Je ferai de mon mieux pour être à la hauteur des attentes de la Commission.

Je suis également heureux d'avoir à travailler dans 188 semaines à venir avec la Secrétaire de la Commission, M. Sohrab Kheradi, et son équipe compétente. Leur contribution aux travaux de la Commission a toujours été appréciée.

En terminant, je voudrais transmettre les condoléances de ma délégation à l'occasion de la disparition soudaine de M. Jack Gerardi-Siebert, au Secrétaire général adjoint et, par son intermédiaire, à la famille du défunt. Sa mort prématurée nous a tous beaucoup attristés.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Turquie, M. Ahmet Nazif Alpman, Vice-Président de la Commission, des paroles aimables qu'il m'a adressées. Aux XVIe et XVIIe siècles, la Turquie et la Pologne se sont livrées de nombreuses guerres mais ensuite nous sommes devenus les meilleurs amis du monde, et c'est encore vrai aujourd'hui. Ces guerres étaient donc peut-être nécessaires.

Je suis très heureux de pouvoir compter sur la coopération active de M. Alpman et je suis certain que son assistance me sera très utile.

M. SADER (Uruguay) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la Commission. Je suis sûr, vu vos qualités reconnues d'administrateur, que nos travaux seront couronnés de succès. Vous pouvez, ainsi que les Vice-Présidents, M. Ordóñez, des Philippines, et M. Ahmet Alpman, de la Turquie, compter sur la coopération de ma délégation. J'ai eu le privilège de travailler avec ces derniers et je saisis cette occasion de leur adresser mes sincères félicitations.

Je voudrais également remercier particulièrement le représentant du Togo, qui, dans son extrême générosité, a présenté ma candidature et dont la délégation, par l'intermédiaire de M. Lawson-Betum, a joué l'année dernière un rôle important en tant que rapporteur.

M. Sader (Uruguay)

Je remercie aussi tous les **représentants** qui m'ont **précédé** des aimables paroles de bienvenue qu'ils m'ont adressées. En **fait**, je **voudrais** remercier tous les membres de la Première Commission de la confiance qu'ils témoignent envers la délégation de mon pays, et **envers** moi-même, en m'ayant élu au poste de rapporteur. Toutefois, je suis **conscient** des responsabilités qui accompagnent ce poste et je ferai l'impossible pour **être à** la hauteur de l'honneur qui m'est fait.

Enfin, ma **délégation** remercie le **Secrétariat**, notamment les Secrétaires généraux adjoints, M. Safronchuk et M. Akashi, ainsi que **M. Kheradi**, Secrétaire de notre commission, de l'excellent travail qu'ils ont accompli au sein de cette commission et ailleurs. Je voudrais également remercier **à** l'avance le secrétariat de toute la collaboration qu'il ne manquera pas de m'accorder dans l'exercice de mes fonctions.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je remercie M. Pablo Emilio **Sader**, de l'Uruguay, Rapporteur de la **Commission**, de ses observations et de sa volonté de coopérer étroitement avec moi et avec les autres *membres* du bureau. Je suis **sûr** que je ne parla pas seulement en mon nom mais également au nom des deux vice-présidents et du secrétariat de la Commission en disant que nous avons l'intention de travailler en étroite collaboration avec lui durant la présente session.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je voudrais attirer l'attention **des** délégations sur le document **A/C.1/46/1** qui contient une lettre, datée du 20 septembre 1991, qui m'a **été** adressée par le Président de l'Assemblée générale, pour m'informer que cette dernière, à sa **3e** séance, a décidé de renvoyer à la Première **Commission** 22 points, c'est-à-dire les points 47 **à** 68 de l'ordre du jour.

Malgré le peu de temps dont je disposais, conformément **à** la pratique établie et avec l'aide du Secrétaire de la **Commission**, M. Sohrab **Kheradi**, j'ai eu des **consultations** officieuses avec les délégations sur une base individuelle, dans toute la mesure du possible, au sujet du programme de travail et du calendrier. En **outre**, je rappellerai aux membres de la Commission que, le 7 octobre lors de consultations officieuses, j'ai demandé et **reçu** votre accord **ad referendum** sur ce programme.

Le Président

Avant de vous donner un compte rendu détaillé du programme de travail et du calendrier qui sont proposés, je voudrais apporter quelques explications préliminaires. Tout d'abord, comme les membres le savent, selon la pratique établie, la Première Commission ne commence ses travaux de fond qu'après la conclusion du débat général à l'Assemblée générale.

En outre, le Président de l'Assemblée générale a lancé un appel aux présidents des grandes **commissions** leur demandant de terminer les travaux d'ici à la fin de novembre 1991 pour permettre à l'Assemblée **générale** d'examiner en séance **plénière** les rapports des grandes commissions au **début** du mois de décembre.

Le Président

Par conséquent, le calendrier dont dispose la Commission pour achever une somme importante de travail, à savoir la période du 14 octobre au 27 novembre, a **été** logiquement et inévitablement fixé en raison des événements et des considérations que je viens de mentionner. La Commission disposera donc d'un **maximum** de 66 séances pour examiner **les** points de l'ordre du jour dont elle est saisie. J'aimerais ici préciser que l'année dernière la Commission a tenu un total de 50 séances; par conséquent, je pense que si nous faisons un effort concerté et sincère pour utiliser nos ressources de façon efficace, nous pouvons véritablement **mener à bien** notre tâche sans **difficultés** indues. A cet égard, je tiens **à** exprimer l'espoir que tout ce qui est possible sera fait pour éviter des séances de week-end ou de nuit, étant donné que cela serait contraire au raisonnement même qui nous a fait condenser les travaux de la Commission pour l'adapter à la période de temps réduite dont nous disposons pour achever le travail considérable qui nous attend. Pour ce *faire*, nous pourrions, par exemple, dans nos déclarations, concentrer essentiellement notre attention sur les principaux points à l'examen.

A la suite des consultations **que** j'ai mentionnées plus **tôt**, et tirant parti de l'expérience **accumulée** au cours des années, j'en **suis** arrivé au programme de travail et au calendrier proposés qui figurent dans le document **A/C.1/46/5** sur lequel j'attire l'attention de la Commission. **On** pourra voir que l'examen des points alloués à la Première Commission se divise en trois principaux groupes, **à** savoir les points relatifs aux questions de désarmement - points 47 **à** 65 de l'ordre du jour; la question de l'Antarctique - point 66 de l'ordre du jour; et les points relatifs **à** la sécurité internationale - points 67 et 68 de l'ordre du jour.

A ce stade, j'aimerais ajouter que, dans le passé, des dates limites précises ont **été** fixées pour la soumission de projets de résolution au titre des trois groupes. Ici, il convient de dire que, dans la mesure du possible, j'ai fixé ces dates limites aussitôt que la situation le permettait pour que les délégations disposent de suffisamment de temps pour mener les consultations nécessaires avant de prendre des décisions sur les projets de résolution en question.

Tel qu'indiqué dans le programme de travail et dans le calendrier, la Première Commission abordera d'abord les points de l'ordre du jour portant sur les questions de désarmement, **à** savoir les points 47 **à** 65. Pour ces points,

Le Président

je propose de **consacrer** la **période** du lundi 14 octobre au vendredi 15 novembre 1991 - ou un **maximum** de 50 séances - au débat général, **à** l'examen **et** **à** la **prise** de décisions concernant les points 47 **à** 65 de l'ordre du jour.

Cette période serait **divisée** **comme** suit,

Du **lundi** 14 **octobre** au mercredi 30 octobre, la Commission poursuivrait **le** **débat** général sur tous **les** points **de** l'ordre du jour relatifs au désarmement. Vingt-six séances, au total, ont été **consacrées** **à** cette phase de nos travaux. La période du jeudi 31 octobre au vendredi 15 novembre serait alors consacrée à l'examen des projets **de** résolution sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au **désarmement** soumis à la Commission et aux décisions les concernant, soit un total de 24 séances. Je crois que la période réservée pour cette phase de nos travaux donne amplement le temps aux délégations de se consulter et d'examiner ces **projets** de résolution de façon **à** assurer que les textes finalement adoptés reflètent le plus haut degré possible de consensus.

La date limite pour la soumission de projets de résolution sur les points **de** l'ordre du jour relatifs au désarmement serait le lundi 28 octobre 1991, à 18 **heures**, et j'ai l'intention **de demander** la coopération des représentants pour qu'ils se conforment strictement **à** cette date. Les délégations sont fortement encouragées **à** soumettre et **à** présenter leurs projets de résolution le plus tôt possible. De plus, il est impérieux que les délégations soumettent les projets de résolution qui comportent **des** incidences sur le budget-programme **aussitôt** que possible de façon à respecter la date limite obligatoire pour **la** **soumission** **à** la **Cinquième** Commission de tous les projets de résolution qui ont des incidences financières.

J'ai l'intention de conserver la procédure de vote qui consiste **à** **rassembler** les projets de résolution en groupes pendant la **session**; et, en temps opportun, je **ferai** des **propositions** précises **à** cet égard.

Après avoir achevé l'examen de tous les points de l'ordre du jour **relatifs** au désarmement, la Commission aborderait le point 66 de l'ordre du jour - la question de **l'Antarctique**. La période du 18 au 20 novembre - six **séances** au total - serait consacrée au débat **général** des projets de résolution au **titre** de ce point, **à** leur examen et aux décisions les concernant. La date limite pour la soumission de projets de résolution au titre de ce **point** de l'ordre du jour serait le lundi 1. novembre, à midi.

Le Président

Enfin, du **jeudi 21 novembre** au **mercredi 27 novembre 1991**, nous devrions **procéder à l'examen des points restants de l'ordre du jour - 1 points 67 et 68 - relatifs à la sécurité internationale**. En tout, **10 séances** seraient ainsi disponibles pour **10 débat général des projets de résolution au titre de ces points de l'ordre du jour, pour leur examen et pour: prendre les décisions les concernant**. Une fois de plus, je crois que, sur la base de **l'expérience** passée, **le temps alloué à l'examen de ces points de l'ordre du jour** sera amplement suffisant pour **permettre aux délégations de se consulter** avant que la **Commission ne se prononce** sur ces points.

La date limite pour la soumission de projets de résolution sur les questions relatives à la **sécurité internationale** sera le **lundi 25 novembre 1991, à 18 heures**. A cet égard, j'aimerais une fois encore rappeler aux membres qu'il est important de se conformer à la date limite fixée pour la **soumission à la Cinquième Commission** de tous les projets de résolution qui ont **des incidences sur le budget-programme**, particulièrement en raison du fait qu'à ce stade la **Commission sera sur le point d'achever ses travaux**.

Sur la base du programme de travail et du calendrier dont la **Commission** est saisie, je crois que nous aurons la **possibilité** d'examiner tous les points de l'ordre du jour qui nous sont alloués dans les **limites** du temps disponible et de terminer **effectivement** nos travaux le **27 novembre**.

J'aimerais conclure mes **observations sur 10 programme** de travail et le calendrier de la Commission en rappelant aux **délégations** la **nécessité** de faire preuve d'une certaine souplesse dans l'application de ce **programme** mais, bien entendu, **seulement** dans la mesure où cela améliorerait l'efficacité de nos travaux.

En l'absence d'objection, je **considérerai** que la Commission **approuve le programme de travail et le calendrier proposés, tels qu'ils figurent dans le document A/C.1/46/5**.

Il en est ainsi décidé.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'aimerais à présent attirer l'attention de la Commission sur la décision 34/401 de l'Assemblée générale relative aux travaux de 8 grandes commissions, et plus particulièrement sur les dispositions de celle-ci concernant les explications de vote, le droit de réponse, les questions budgétaires et financières, que j'ai l'intention d'appliquer avec la coopération de tous les membres de la commission. Afin d'utiliser pleinement le temps et les ressources dont nous disposons, mon intention est de commencer les séances de la Première Commission à 10 heures et à 15 heures précises; de même, je m'efforcerai de lever les séances à 13 heures et 18 heures respectivement, sous réserve de toute autre décision de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, je tiens à préciser que je ne convoquerai de réunions de la Première Commission que si un nombre suffisant d'orateurs s'est inscrit pour prendre la parole. Je pense qu'en règle générale il ne devrait pas y avoir moins de quatre orateurs par séance, afin d'utiliser au mieux le temps et les ressources dont nous disposons, ce qui éviterait également d'avoir à clore les séances avant l'heure faute d'orateurs. Les ressources allouées à une réunion annulée en temps opportun peuvent être libérées pour d'autres réunions tenues ou non dans le cadre de la Première Commission.

Je vais maintenant donner la parole à M. Kheradi, Secrétaire de la Première Commission, pour un complément d'information sur certains points concernant le bon déroulement de nos travaux.

M. KHERADI (Secrétaire de la Première Commission) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais attirer l'attention de la Commission sur les points suivants.

J'informe les membres de la Commission que, cette année encore, l'Assemblée générale a décidé de déroger à la règle selon laquelle un quart au moins des membres doivent être présents pour que la séance d'une grande commission puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu. L'Assemblée a pris cette décision étant bien entendu que cette dérogation n'implique aucun changement définitif des dispositions pertinentes des articles 67 et 108 de son règlement intérieur. En outre, cette dérogation ne modifie en rien les dispositions du règlement intérieur relatives à la présence requise de la majorité des membres pour la prise de toute décision.

M. Kheradi

Je prierai les membres de la Commission de bien vouloir **présenter** leurs projets de résolution, en particulier ceux qui ont des incidences **sur** le budget-programme, aussi longtemps **à l'avance** que possible. Ainsi, le secrétariat aurait le temps de se livrer **à** une évaluation **des** dépenses le **Comité** consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la **Cinquième** Commission pourraient l'examiner) et les **membres** de la Première Commission auraient tout loisir de se consulter et, le cas échéant, d'obtenir les instructions nécessaires.

En **outre**, les membres de la Première Commission sont **priés** de soumettre leurs projets de résolution, les amendements et les **noms** de leurs auteurs, au secrétariat, par écrit, pour en assurer l'exactitude et **éviter** tout malentendu. Les demandes **d'utilisation** des salles de **conférence** aux **fins** de réunions de groupe doivent également être **soumises** par écrit, et ce le plus tôt possible pour que **les** dispositions **nécessaires** puissent être prises **à temps**.

Les délégations sont priées de fournir au Service des conférences un minimum de 30 exemplaires de toutes les déclarations préparées d'avance aux fins des **services** techniques, en plus des exemplaires qui pourraient être nécessaires pour distribution aux **délégations**.

Conformément au programme de travail et au calendrier que la Première Commission vient d'adopter, la liste des **orateurs** pour la débat général sur tous les points de l'ordre du jour **relatifs** au **désarmement** sera close le mardi 15 octobre 1991, à 18 heures. Plusieurs délégations ont **déjà** fait connaître leur intention de participer au débat général **sur** les questions de désarmement **et** le secrétariat a pris note de leur requête.

Pour permettre **à** la Commission d'utiliser pleinement les services **mis à** sa disposition et le temps qui lui a été imparti, toutes les délégations sont instamment **priées** de s'inscrire le plus **tôt** possible **sur** la liste des orateurs.

Je signale **à** l'attention de tous les **membres** de la Commission le document **A/C.1/46/INF.1**, qui sera disponible d'ici lundi 14 octobre 1991. Comme les années précédentes, ce document énumérera, aux fins **d'information** et de référence facile, la liste des documents publiés au 10 octobre 1991. Cette liste sera périodiquement mise **à** jour selon que de besoin.

Monsieur le **Président**, qu'il **me** soit permis de saisir cette occasion pour vous assurer et pour assurer les autres membres du bureau que le secrétariat

M. Kheradi

de la Première Commission fera de **son** mieux pour que les travaux et les débats de la Commission se déroulent sans heurts et soient aussi efficaces que possible.

Enfin, Monsieur le Président, avec votre permission et celle des membres de la Commission, je voudrais parler d'un événement tragique qui nous a tous profondément attristés, comme l'a **déjà** fait remarquer M. **Ahmet** Nazif Alpman, le Vice-Président nouvellement **élu** de la Première Commission.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la semaine dernier-e, le **décès**, à l'âge de 37 ans, de **M.** Jack Gerardi-Siebert, fonctionnaire au Département des affaires du désarmement.

M. Gerardi-Siebert **était** entré au Département en 1986. Pendant les quelques dernières années, il a travaillé au secrétariat de la Première Commission. Il a également occupé diverses autres fonctions où il s'est distingué.

Jack était un ami et un **collègue** pour nombre **d'entre** nous ici présents aujourd'hui. Il s'eut toujours acquitté des tâches et des **responsabilités** qui lui étaient confiées avec dévouement, diligence et **intégrité**. On se souviendra de lui comme d'un homme généreux et plein d'humour. Tout **ce** qu'il faisait était empreint d'une vitalité, d'un enthousiasme **et** d'un courage irréprensibles. Je voudrais achever cet hommage **à** la mémoire **de** Jack Gerardi-Siebert en disant qu'il **était** un fonctionnaire dévoué qui croyait fermement en les **idéaux** et les principes des Nations Unies.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'aimerais maintenant en venir à la question de la rationalisation des travaux de la Première Commission, sujet qui occupe la Commission depuis bon nombre d'années. Analytiquement parlant, on pourrait dire que cette question **revêt** essentiellement deux dimensions.

Premièrement, il y a les dispositions liées aux aspects **structurels**, organisationnels et logistiques, susceptibles d'être appliquées de manière efficace pour garantir l'utilisation optimale **des** ressources mises à la disposition de la Première Commission en matière de services de conférence.

Le Président

Pour ce qui est de cet aspect de la question, je suis certain que nous sommes tous d'accord pour dire **que**, bien qu'elle soit saisie d'un plus grand nombre de questions inscrites à son ordre du jour que les autres grandes commissions et qu'elle ne commence son travail de fond qu'après la conclusion du débat général en **séances** plénières, la Première Commission a toujours réussi, au cours des ans, à terminer ses travaux dans les délais impartis.

Le second aspect de la question de la rationalisation a trait à ce que je qualifierais de considérations de fond et concerne le nombre de points inscrits à l'ordre du jour et le nombre de projets de résolution adoptés. Pour ce qui est de cet aspect, des efforts valables ont **été** faits ces dernières années et des **résultats** tangibles, bien que limités, ont **été** obtenus. En outre, en raison de l'importance grandissante qu'a pris cette question dans le **contexte** des réformes générales de l'Assemblée, il nous appartient peut-être maintenant de suivre la question de façon encore plus soutenue et concertée qu'auparavant. J'aurai l'occasion de développer ce point à des étapes ultérieures de nos travaux. Qu'il suffise pour le moment de vous dire qu'avec votre coopération, j'ai l'intention d'aborder cette question sur le fond, afin d'arriver à des résultats spécifiques et concrets.

A propos de la rationalisation des travaux dans un domaine particulier, **les membres** se rappelleront que la pratique qui consiste à rassembler les projets de résolution en différents groupes au moment où il faut se prononcer à leur sujet **s'est révélée extrêmement** efficace. J'ai donc l'intention de maintenir cette excellente pratique. Cependant, en ce qui concerne le fond de la question, un autre aspect de la rationalisation us important encore consiste à trouver des **bases** d'accord plus larges dans le cadre des projets de résolution que la **Commission** adopte. **Comme** nous le **savons** tous, cette question est non seulement **extrêmement** importante **mais** également fort complexe. Néanmoins, nous devons nous efforcer, lors de nos délibérations, de faire de notre **mieux** et de joindre nos efforts pour combler ensemble, chaque fois que cela sera possible, les écarts qui existent entre les différents points de vue. Je suis convaincu que dans le climat international positif d'aujourd'hui, ceci est non seulement du domaine des réalités pratiques, **mais** aussi quo, ce faisant, nous servirons également de façon significative notre

Le Président

intérêt mutuel et **contribuerons** à notre sécurité commune. En **conséquence**, j'ai l'intention de réunir, **dès** le début de nos travaux, un groupe à participation non **limitée** des Amis du **Président** pour examiner les autres incidences de cette question.

Enfin, je voudrais aussi **saisir** cette occasion pour vous rappeler que la Semaine du désarmement et la neuvième Conférence pour les annonces de contributions en faveur de la **campagne** mondiale de désarmement auront lieu le 29 octobre 1991, à 10 h 30. Il est prévu que cette Semaine du désarmement sera marquée par des déclarations **du Président** de la Première Commission, du **Président de l'Assemblée** générale et du Secrétaire général des Nations Unies. Ensuite viendra immédiatement la Conférence pour les annonces de contributions.

Si aucune délégation ne souhaite présenter d'observations ou faire des remarques à ce stade, je me propose de lever maintenant la séance. Ainsi qu'il a **été** décidé, la Commission **commencera** son travail de fond le lundi 10 octobre, à 10 heures.

La séance est levée à 16 h 25.